



RAPPORT D'ACTIVITÉ – PROJET 2015



Avec le soutien de :



Index

1. Introduction	3
1.1. Rappel du projet	3
1.2. Objectifs du projet	3
2. Bilans sectoriels	4
2.1. Stages d'insertion et jobs d'été pour jeunes	4
2.2. Encouragement de la pratique associative	5
2.3. Mixité et cohésion sociale du site de la Pointe de la Jonction	6
2.4. Promotion de la scène culturelle locale	7
3. Fonctionnement et organisation du projet	10
3.1. Organisation générale	10
3.2. Communication	12
3.3. Infrastructure	13
4. Bilan financier	15
4.1. Présentation générale	15
4.2. Risques pour la pérennisation du projet	18
4.3. Résultats d'exploitation 2015	19

1. Introduction

1.1. Rappel du projet

La buvette "À la pointe" a été lancée en 2011 à l'initiative de l'Unité d'Action Communautaire Plainpalais-Jonction et du Service de la Jeunesse, en collaboration avec l'Association pour la Reconversion des Vernets (ARV). Coordonné par l'ARV depuis 2012, le projet consiste en une buvette estivale associative, sociale et culturelle située à l'extrémité du sentier des Saules à la pointe de la Jonction. Elle est ouverte tous les jours de beau temps, entre le 1^{er} juin et le 31 août de chaque année.

Le projet vise une réappropriation de cette friche urbaine par la population de la ville en y développant une atmosphère, un accueil et une programmation culturelle attractive et accessible pour tout un chacun. Incluant également un projet d'intégration de jeunes au monde du travail, ce projet représente un prototype d'action ayant comme but la cohésion et la mixité sociale sur fond de renouvellement du rapport au territoire urbain.



1.2. Objectifs du projet

Le projet 2015 a poursuivi les buts suivants :

- créer et encadrer des places de stage et de travail pour des jeunes en insertion professionnelle.
- encourager la pratique associative et le partage d'expérience.
- encourager la mixité sociale, soutenir la cohésion sociale du site, créer un espace d'échange.
- promouvoir tout type de pratiques culturelles ou sportives au travers d'un espace d'expression dédié.
- créer un point d'ancrage fonctionnant comme régulateur social.
- Créer un pont entre les différents acteurs du site (utilisateurs, associations de quartier, autorités).

2. Bilans sectoriels

2.1. Stages d'insertion et jobs d'été pour jeunes

En collaboration avec le Service de la Jeunesse et les associations VIA et Boîte à Boulots, le projet permet de créer des places pour des jeunes en recherche d'intégration et d'orientation professionnelle. Les responsables de bar, engagés par l'ARV, ainsi que le coordinateur du projet assurent l'encadrement des jeunes, leur apprenant le temps d'un été les bases du métier de service au bar, le travail en équipe, la communication au travail, le contact avec la clientèle ou encore la gestion des priorités.



Les jeunes en stage placés par l'antenne VIA travaillent en semaine, où l'affluence est en moyenne plus faible, ce qui permet de garantir des conditions optimales pour l'encadrement et la formation des stagiaires. La collaboration avec les TSHM du secteur Plainpalais-Jonction du Service de la Jeunesse a permis d'ouvrir des petits jobs pour des jeunes du quartier, qui travaillent quant à eux le week-end.



Le bilan du volet insertion de l'édition 2015 effectué avec les structures partenaires du projet s'est avéré très positif. La buvette a pu accueillir un stagiaire durant deux mois et créer quatre jobs d'été d'une durée de six et sept semaines chacun. Le projet a ainsi pu accueillir et former cinq jeunes au monde du travail et les intégrer au plus proche de la vie sociale et économique de leur quartier. Ce résultat très positif nécessite toutefois un travail de coordination et implique une variable supplémentaire qui doit être gérée au cours de la période d'exploitation : en effet, alors que le projet propose un certain nombre de places de stages et de travail, il se peut que celles-ci ne trouvent pas preneurs du fait de l'incertitude liée à la motivation et à la disponibilité des jeunes durant la période d'été. En l'occurrence cette année, trois places de stage d'une durée d'un mois chacune étaient disponibles, or seule l'une d'entre-elles a été pourvue. D'un commun accord entre toutes les parties, la durée a donc été prolongée pour deux mois. Cette difficulté n'a pas été rencontrée du côté des jobs d'été, ceux-ci ayant tous été pourvus en 2015.

2.2. Encouragement de la pratique associative

Ce but résulte du choix de l'ARV de vouloir partager avec le monde associatif genevois l'opportunité de rencontrer un large public dans ce magnifique site le temps d'un été.



Dans sa formule actuelle, les collaborations associatives prennent place le mercredi, où une partie de la terrasse est mise à disposition des associations partenaires. En 2015, 10 associations ont profité de cette opportunité pour présenter leurs activités aux baigneurs et usagers de la Pointe de la Jonction. En contrepartie et en guise d'encouragement au développement de ces associations, l'ARV les défraye avec un forfait symbolique pour leur présence et leurs animations.

2.3. Mixité et cohésion sociale du site de la Pointe de la Jonction

Depuis quelques années et notamment l'installation de pontons publics sur le sentier des Saules, ce secteur a vu sa fréquentation augmenter de façon très importante, dans un site à l'espace restreint et où les infrastructures et services publics sont encore très faiblement implantés.



Dans ce cadre, la présence de la buvette crée un point d'ancrage nécessaire et un espace de médiation entre les différents utilisateurs du site. L'ARV fait notamment le lien avec divers services publics (APM, Police, Voirie notamment), recueille sur le terrain les différents retours des utilisateurs et acteurs tel que le Canoë club et le Rafting club, et s'assure de l'utilisation appropriée du site autour de la terrasse de la buvette. La gratuité de son accès ainsi que la politique de prix accessibles mise en place permettent de fonctionner en véritable lieu inclusif, où chacun se sent le bienvenu. La mise en place d'une petite bibliothèque publique grâce au soutien de la Bibliothèque municipale de Plainpalais et la politique de programmation culturelle riche et variée participent également aux dynamiques de mixité et de cohésion sociale chères à l'ARV. En diffusant l'information au travers d'un maximum de médias (agenda culturel de la Ville de Genève, flyers, affiches, Internet), ces animations et événements permettent d'attirer un public de tous bords et de tous âges. Ainsi, la saison 2015 a connu la plus grande mixité sociale jamais observée depuis le lancement du projet en 2011.



L'important brassage générationnel et social constaté cette année confirme la nécessité et l'importance d'un tel projet dans ce lieu aux caractéristiques si spécifiques. Mais ce succès est rendu possible grâce à certains sacrifices ; en effet, en permettant à tout un chacun d'occuper la petite terrasse de la buvette à la manière d'un parc public (simple prélassement, pic-nic, etc), donc en favorisant les différents usages du même espace, le projet diminue ses capacités d'auto financement (augmentation de la charge de travail, diminution de l'espace disponible pour les clients).

2.4. Promotion de la scène culturelle locale

Un des buts du projet est de promouvoir les artistes locaux en offrant une programmation riche au cours de l'été, entièrement gratuite pour le public.



Année après année, ce but se concrétise avec la programmation en 2015 de 6 concerts amplifiés, 5 concerts acoustiques et 55 Djs au cours des trois mois d'été, dans une ambiance parfois magique pour les artistes comme pour le public. La grande majorité des animations musicales sont programmées entre 15h et 19h dans un souci de respect du voisinage, notamment les habitants du quartier de Saint-Jean. Seuls 6 événements avec de la musique autorisée jusqu'à 21h ont été programmés durant l'été, et qui ont permis de rythmer la saison avec des temps forts.



Le projet a également eu l'opportunité de mettre sur pied une collaboration entre la buvette, le Rafting Club de Genève et l'association Destress afin de programmer une journée mêlant arts visuels (graffitis, body painting, etc.) et musicaux regroupant un quinzaine d'artistes genevois. Par ailleurs, les cours de Yoga en plein air organisés tous les mardis en fin de journée ont rencontré un grand succès.

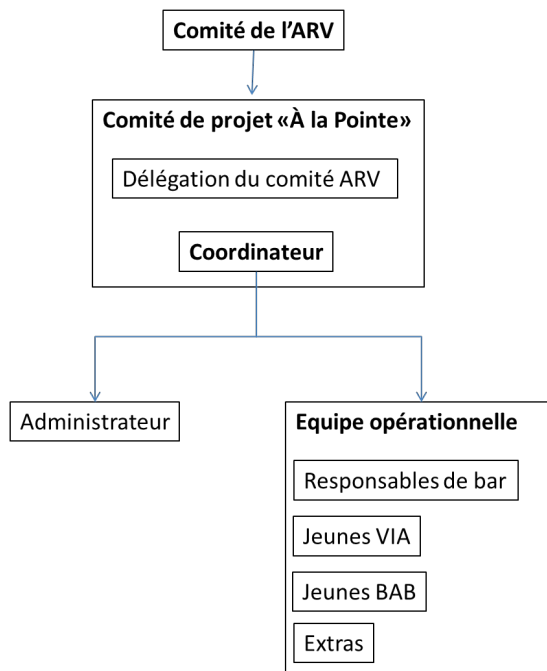


Il faut relever l'incertitude qui subsiste chaque année concernant l'attribution des autorisations pour les événements culturels bruyants. En effet et malgré les adaptations horaires et sonores radicales effectuées depuis 2012 dans un esprit de conciliation avec le voisinage, le contexte genevois actuel fait peser une menace constante sur la tenue d'événements culturels musicaux à la pointe de la Jonction, qui sont pourtant l'un des piliers du projet.

3. Fonctionnement et organisation du projet

3.1. Organisation générale

L'organisation générale du projet a été reprise de celle des années précédentes, en apportant certaines améliorations. L'organigramme mis en place pour le projet 2015 a donc été le suivant :



Le comité de l'ARV, qui est le répondant officiel des autorités, fixe les objectifs généraux du projet à la suite de la clôture des rapports d'exploitation de l'année précédente. Un comité de projet « A la Pointe », composé d'une délégation du comité de l'ARV, est alors constitué pour assurer le suivi du projet sur l'année et viser à garantir le respect des objectifs fixés.

Ce comité se réunit fréquemment dès le mois de janvier pour définir les contours plus précis du projet, ses besoins, ainsi que l'échéancier et l'organisation des différentes équipes de travail. Il assume le travail bénévole nécessaire pour les tâches qui ne peuvent pas être réalisées par des personnes employées par l'ARV, par manque de moyens.

Notamment, en l'absence de ressources dédiées, le comité de projet se charge des démarches administratives nécessaires en amont du projet, qui demeurent lourdes et complexes. Ces demandes d'autorisation (exploitation de buvette, événements pour les 6 journées spéciales, et utilisation du domaine public) impliquent des contacts avec de nombreux services de la Ville et de l'Etat de Genève, et a pu représenter une charge importante de travail ces dernières années. Néanmoins, l'expérience acquise ainsi que la communication étroite développée avec les représentants des différents services permet d'améliorer chaque année les processus de demandes d'autorisations, qui se sont globalement très bien déroulés en 2015.

Le comité de projet intègre le coordinateur du projet, lui aussi actif à l'année, qui est engagé par l'ARV dans la mesure des moyens disponibles.

Le projet repose sur le rôle moteur du coordinateur. Garant de l'échéancier, il lui incombe la responsabilité finale de la bonne mise en œuvre du projet et de ses différentes composantes selon le cahier des charges fixé par l'ARV. Il est impliqué dans le projet dès la définition de ses objectifs et jusqu'à la rédaction du rapport d'activité, soit à

l'année, de janvier à décembre.

Le coordinateur prend en charge l'avancement des différents dossiers en étroite collaboration avec le comité de projet. Il assure en outre le fonctionnement de la buvette et de ses équipes de travail durant la période d'exploitation et représente l'association auprès des partenaires et acteurs institutionnels et privés. Disposant d'un certain degré d'autonomie dans la gestion courante de la buvette, il demeure en communication constante avec le comité de projet et l'administrateur durant l'ensemble de la période.

L'administrateur est chargé quant à lui des tâches de mise en œuvre des procédures comptables, gestion des comptes en cours d'exploitation, clôture des comptes, formalités liées à l'engagement de personnel, versement des salaires, et contraction de diverses assurances. Il a la responsabilité des comptes du projet, et prend part à l'élaboration et à la rédaction du rapport d'activité.

Ressources humaines 2015 : L'édition 2015 a fonctionné à nouveau de manière semi-professionnelle, avec cette année encore une implication bénévole importante du comité de l'association.

Le fonctionnement du projet pour l'édition 2015 s'est ainsi appuyé sur les ressources humaines suivantes :

- 1 comité de projet composé de 4 membres du comité de l'ARV (env. 4 x 5%), de décembre 2014 à novembre 2015 – bénévolat
- 2 coordinateurs issus du comité ARV à 20% de janvier à juin 2015 et de septembre à décembre 2015 – bénévolat
- 1 coordinateur à 35% de juin à août 2015 – rémunération ARV
- 1 administrateur à 35% de mai à octobre 2015 – rémunération ARV
- 2 responsables de bar à 80% de juin à août 2015 – rémunération ARV
- 1 stagiaire VIA (2 mois) à 100%, juin et juillet 2015 – rémunération VIA
- 4 jeunes en jobs d'été à 30% de juin à août 2015 – rémunération Boite à Boulots
- 3 extras sur appel (env. 3 x 20%) de juin à août 2015 – rémunération ARV

Le volume, la répartition des tâches dans l'année et leur prise en charge (bénévole, financées par l'ARV, et externe) a été la suivante :

Bilan Pointe 2015 - Répartition des tâches [heures de travail]														
Tâche	Entités	dec	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	Total
Objectifs et budget	Comité de projet	20											15	35
Demandes de financement	Comité de projet		30											30
Demandes d'autorisation et assurances	Comité de projet		20	20	20									60
Infrastructure et aménagement	Comité de projet		20	20	20	20	40				20	10		150
Mise en place de partenariats	Comité de projet		20	20	20	20	20							100
Programmation	Comité de projet		20	20	20									60
Engagement de personnel	Comité de projet				10	10	10							30
Communication	Comité de projet				20	20	20	30	30	30				150
Exploitation	Coordinateur							60	60	60				180
	Administrateur						60	60	60	60				240
	Responsables de bar + extras							270	270	270				810
	Jeunes BAB et VIA							350	350	350				1'050
Clôture comptes	Administrateur										20	20	20	60
Rapport d'activité, attestations et bilans	Comité de projet										10	10	10	30
Total		20	110	80	110	70	150	770	770	770	50	40	45	2'985

Bilan Pointe 2015 - répartition des ressources [Heures de travail]													
Entités	dec	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	Total
Comité de projet	20	110	80	110	70	90	30	30	30	30	20	25	645
Employés ARV	0	0	0	0	0	60	390	390	390	20	20	20	1'290
Ressources externes	0	0	0	0	0	0	350	350	350	0	0	0	1'050
Total	20	110	80	110	70	150	770	770	770	50	40	45	2'985

Bilan Pointe 2015 - Répartition des ressources [%]													
Entités	dec	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	Total
Bénévole	100%	100%	100%	100%	100%	60%	4%	4%	4%	60%	50%	56%	22%
Employés ARV	0%	0%	0%	0%	0%	40%	51%	51%	51%	40%	50%	44%	43%
Ressources externes	0%	0%	0%	0%	0%	0%	45%	45%	45%	0%	0%	0%	35%

Le pourcentage de financement des ressources humaines du projet par les recettes propres de l'ARV et des ressources externe s'améliore d'année en année. Toutefois cette année la contribution bénévole de l'ARV a encore été primordiale et conséquente, représentant environ 645h, soit près de 25% des ressources humaines du projet.

Les tâches couvertes bénévolement ont été principalement de la coordination pendant la phase de pré-production, toute la communication pendant la phase d'exploitation, ainsi qu'une partie des tâches de post-production comme la rédaction du présent rapport.

Les membres du comité de l'ARV impliqués dans le projet souhaitent tous continuer à y contribuer bénévolement, toutefois en réduisant le volume d'heures à engager. En effet, bien qu'ayant diminué par rapport aux premières années du projet, le volume d'heures de travail à mettre à disposition est difficile à assurer en l'absence de rémunération. La réalisation de cette part importante du travail de façon bénévole implique en outre irrémédiablement des déficits dans l'organisation et la mise en œuvre du projet. Tandis que le projet prend de l'ampleur et doit répondre à des exigences de professionnalisme envers les autorités, les différents partenaires impliqués ainsi que le public, il nous paraît ainsi dangereux voire impossible de poursuivre le projet avec un budget reposant sur une part de bénévolat aussi élevée. C'est pourquoi en 2016 un des objectifs sera de diminuer d'environ deux tiers (environ 400h) l'engagement bénévole des membres du comité de l'ARV. Il s'agirait de pouvoir engager le coordinateur dès le mois de janvier et à l'année, prolonger le contrat de l'administrateur en le faisant commencer un mois plus tôt, et enfin pouvoir créer un poste en complément du coordinateur et de l'administrateur pour mettre en place et faire la communication. Les moyens de pouvoir financer ces 400h seront évalués prochainement lors de la réalisation du budget 2016.

3.2. Communication

La programmation culturelle a pu être diffusée cette année encore à travers un certain nombre de supports, notamment les agendas culturels estivaux de la Ville de Genève. Cet outil demeure essentiel dans la perspective de mixité sociale chère à l'ARV car il permet d'atteindre une population moins connectée aux outils numériques. La communication s'est également appuyée sur les réseaux sociaux, les plateformes Internet ainsi que sur les affichettes. Différente des autres outils, la communication sur les réseaux sociaux nécessite une stratégie claire, identifiable et cohérente. Les constantes adaptations et mises-à-jour nécessaires du fait de la nature même de ce support confèrent à cette tâche une importance grandissante. Ainsi la communication dans son ensemble nécessite un volume de travail de plus en plus important ainsi que des compétences pointues et variées. C'est pourquoi il faudrait dans l'idéal pouvoir professionnaliser ou externaliser cette tâche.

Le projet a bénéficié cette année d'une visibilité inédite grâce à l'intérêt de certains médias et institutions. La buvette « à la pointe » a ainsi été le sujet d'un reportage diffusé dans le cadre de deux émissions distinctes de la RTS soulignant les fondements sociaux et culturels du projet. La couverture du projet par les médias papiers a été également bonne et meilleure que les années précédentes, on peut notamment citer le reportage de la Tribune de Genève sur la matinée de nettoyage volontaire du sentier des Saules organisée par le projet pendant l'été. En outre, un établissement bancaire – Le Crédit Suisse - a classé cette année la pointe de la Jonction comme une des « bonnes adresses nature » en ville en illustrant ses propos par une photo de la buvette.¹

3.3. Infrastructure

Grace au soutien de la Fondation pour les Lieux de Culture Emergente, (FPLCE), l'ARV a pu financer l'agrandissement et l'adaptation de la structure de bar qu'elle avait acquise la saison précédente. Ces changements étaient en effet nécessaires afin d'assurer un meilleur fonctionnement de la buvette. La structure développée pour 2015 représente donc une évolution importante sur laquelle le projet pourra se reposer à moyen terme.



Cet agrandissement a également permis d'améliorer le cadre et le confort de travail des employés et d'assurer un meilleur accueil du public. La petite scène adjacente côté Rhône a aussi été modifiée afin d'améliorer la qualité d'accueil des artistes et associations partenaires ainsi que l'accès à la buvette pour les personnes à mobilité réduite. L'infrastructure comporte néanmoins encore un point faible en l'absence d'un couvert permettant de protéger les artistes et leur matériel d'éventuelles intempéries. Durant l'été 2015, quelques événements ont dû être interrompus brusquement à cause d'averses. Même si le matériel a pu être protégé dans l'urgence, une adaptation de l'infrastructure permettant d'éviter ce genre de situation à risque est à prévoir.

¹ <https://mybonviva.credit-suisse.com/fr/lifestyle/urban-living/oasis-urbaines-les-poumons-verts-de-la-ville/>



L'ARV a une nouvelle fois pu disposer d'un local loué par le Canoë Club de Genève dans ses locaux à la pointe de la Jonction. Bien que de taille réduite, cet espace de stockage s'avère indispensable au fonctionnement de la buvette.

Après cinq années d'exploitation le mobilier dont dispose la buvette (tables, tabourets, parasols, etc) est vieillissant. Il est donc nécessaire d'effectuer un inventaire et prévoir un remplacement si besoin. Dans un autre registre, l'installation sonore a été repensée et modifiée de manière à diffuser une belle qualité de son tout en respectant les exigences légales, peu audibles pour le voisinage.

Le projet a dû financer pour la première fois la location de la cellule frigorifique. Vital pour son fonctionnement, ce container frigorifique représente une part importante du budget infrastructure (près de 45%).

Malgré toutes ces améliorations, la buvette ne bénéficie toujours pas de raccord au système d'alimentation et d'évacuation des eaux, ce qui représente un point faible important et provoque des complications en termes d'exploitation. Réaliser ce raccord devrait donc être l'une des priorités du projet à l'avenir. Les spécificités de la création de ce projet et sa jeunesse impliquent des améliorations années après années. Les conditions du raccord au réseau électrique par les services municipaux avant l'exploitation devraient être mieux définies.

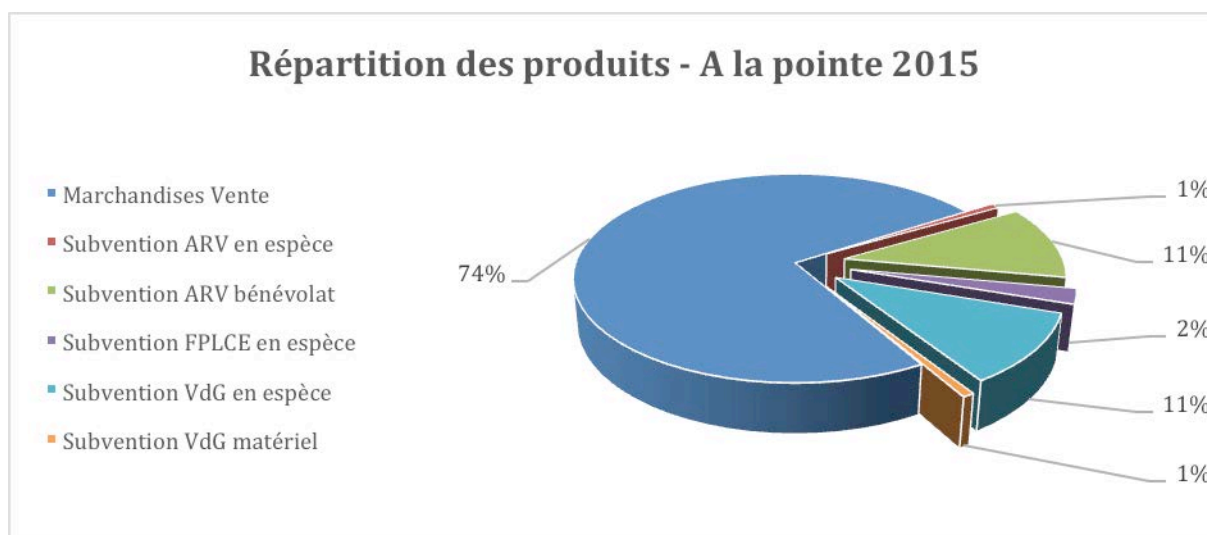
Enfin, au vu de la très forte affluence sur le site cet été, nous avons pu constater que la signalétique dédiée à la sensibilisation des usagers au bout de la pointe de la Jonction (tri des déchets, encombrement du chemin, etc.), était insuffisante. L'ARV a développé et mis en place de sa propre initiative un affichage spécifique pour tenter d'influencer le comportement des usagers. Les efforts entrepris vont dans la bonne direction sans toutefois obtenir de résultats spectaculaires jusqu'à présent. Pour l'année prochaine, le concept de signalisation développé par l'ARV sera donc reconduit et amélioré. Une meilleure coordination avec les services municipaux concernés devrait en outre être menée afin d'identifier et réaliser des aménagements spécifiques susceptibles de favoriser positivement l'évolution des comportements individuels avec des moyens plus importants que les nôtres

4. Bilan financier

4.1. Présentation générale

Après une année particulièrement difficile, notamment à cause des conditions météorologiques, la planification budgétaire de la pointe se voulait à nouveau très prudente. Les chiffres prévoient un petit bénéfice de 599² CHF avec comme scénario, celui d'un été moyen. Cette année la réalité a largement dépassé les attentes et le total des produits s'élève à 204'576.55 CHF³, un record pour le projet. Le total des charges se monte à 170'252.65 CHF et le bénéfice réalisé est porté à 3'852.80 CHF. 2015 voit par ailleurs la création de deux fonds, décision prise par le comité de l'association ; le « fonds de pérennisation du projet "À la Pointe" » et le « fonds assurance intempéries "À la Pointe" ». Le premier représente les investissements directs effectués par l'association pour l'édition suivante afin d'assurer la continuité du projet. Le second est expliqué au point 4.2.

Les produits sont répartis ci-dessous entre les recettes des ventes et les subventions des différents organismes auxquelles nous avons fait appel.

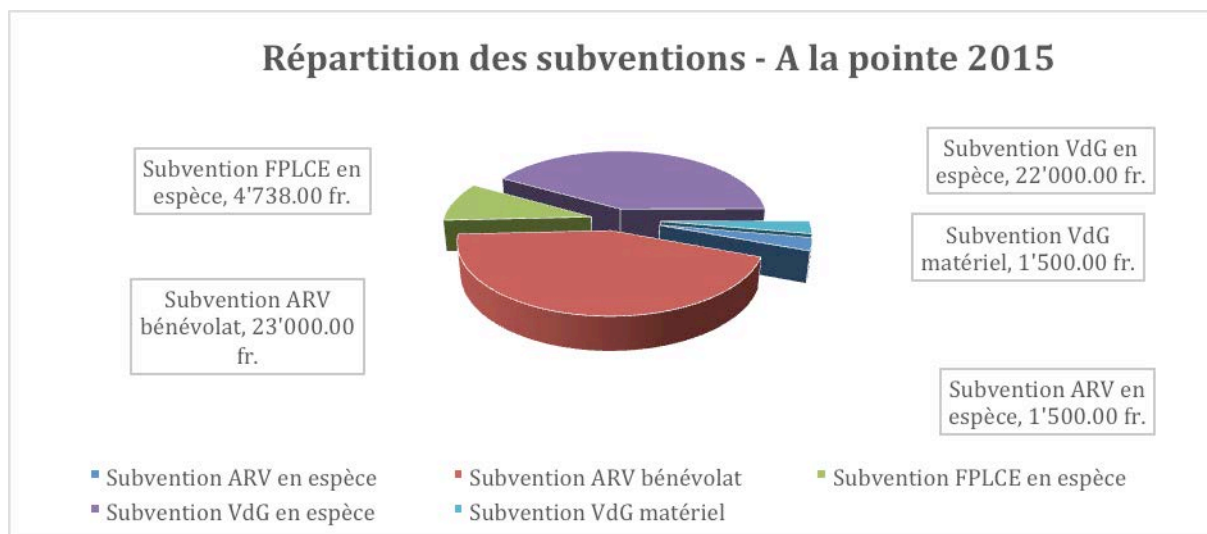


Les recettes liées aux ventes représentent presque les trois-quarts des produits et s'élèvent à 151'838 CHF, le dernier quart étant lié aux subvention. Les subventions sont primordiales pour assurer la stabilité du projet dans ses premières années, elles permettent au projet de se pérenniser en limitant les risques lors d'étés moins ensoleillés, comme ce fût le cas en 2014.

Le graphique ci-dessous, montre la répartition des subventions monétaires et sous forme de prestations.

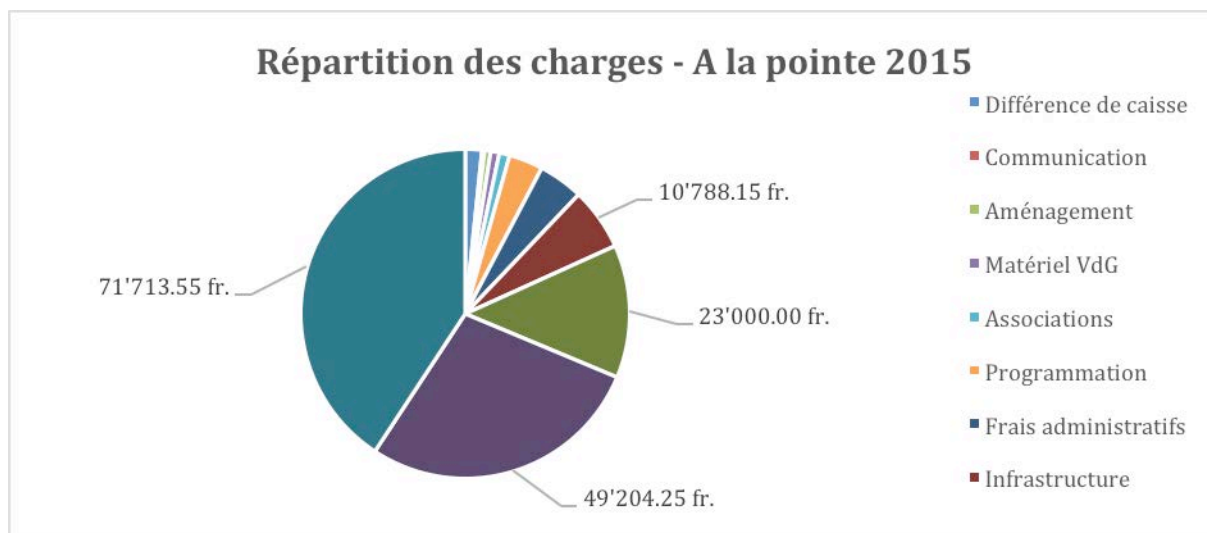
² Le budget 2015 est en annexe de ce document

³ La présentation des comptes est en annexe de ce document



La subvention monétaire de la Ville de Genève représente d'équivalent du travail associatif que l'ARV a effectué bénévolement. Les apports de la FPLCE, de l'ARV et les prestations de la Ville de Genève viennent compléter ces montants pour un total, toutes subventions comprises, de 52'738 CHF.

Le graphique ci-dessous présente la répartition des différentes charges du projet :



La charge principale est liée à l'achat des boissons et de la nourriture. La marge entre l'achat des boissons, de la nourriture et les produits de leur vente est de 2.12. Ce qui signifie qu'un produit acheté 1 CHF est revendu 2.12 CHF. Ce ratio est faible et s'explique par deux facteurs. Le premier provient de la qualité des produits acquis auprès de nos fournisseurs locaux. Certains de ces produits sont fabriqués de manière artisanale et coûte plus cher qu'en grande surface. L'autre raison vient de la politique de prix. Le projet a pour but d'offrir des produits à des prix abordables. Additionnées à la politique écologique de la buvette (gobelets réutilisables), ces facteurs expliquent la faible marge globale que le projet revendique dans ses objectifs principaux.

Le tableau ci-dessous récapitule quelques éléments statistiques du projet 2015 :

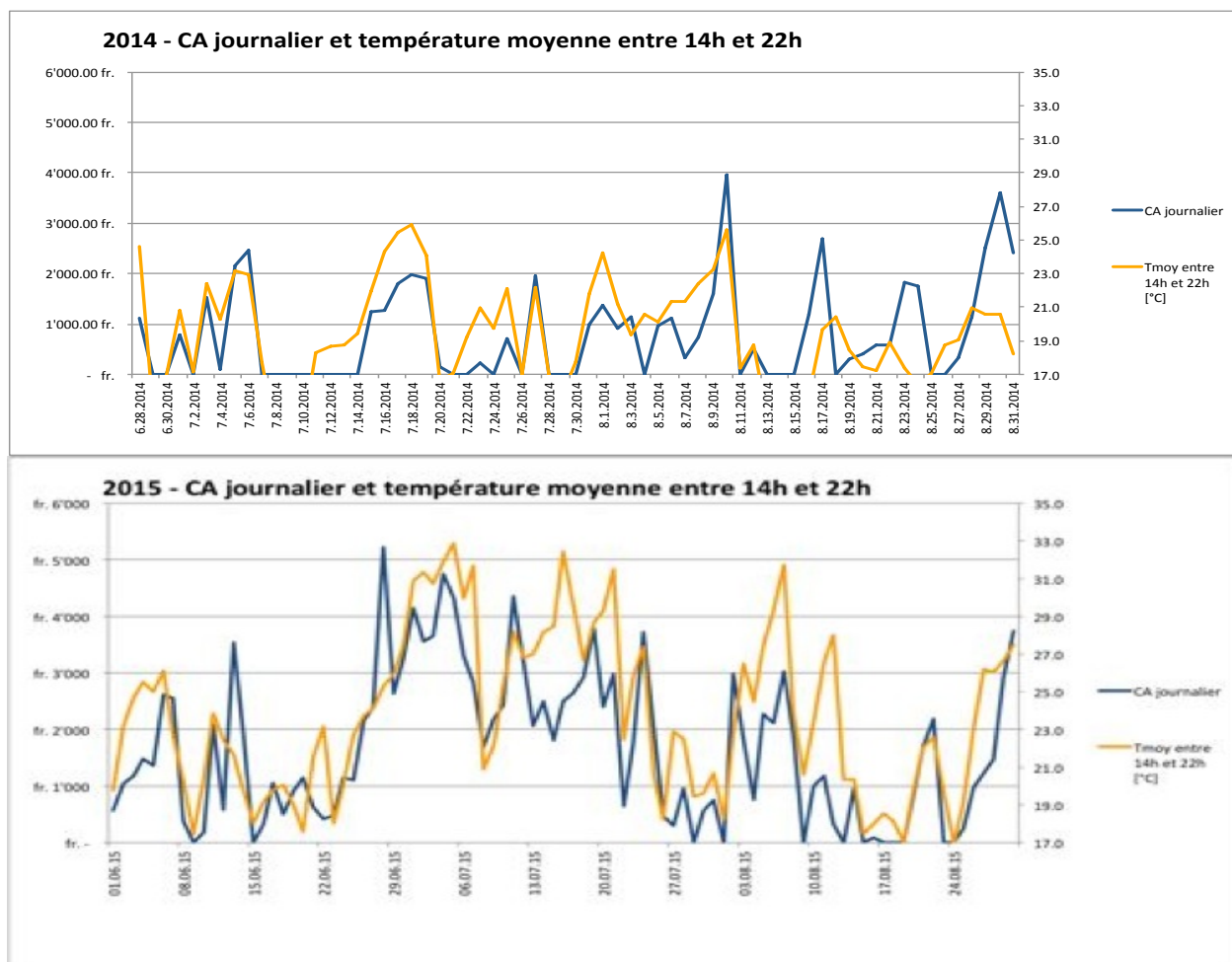
Récapitulatif statistique	
Chiffre d'affaires (CA) total	151'838.45 fr.
Nb jours	90
CA moyen	1'687.09 fr.
Nb jours fermés	12
Nb jours ouverts	78
CA moyen ouverts	1'946.65 fr.
CA budgété par jour	1'000.00 fr.

Sur 90 jours ouvrables, le projet a ouvert sa terrasse 78 jours, quelques fois malgré les températures basses mais avec l'objectif de satisfaire tous les publics et pas seulement les baigneurs. Le chiffre d'affaires (CA) budgété de 1000CHF par jour a largement été dépassé et se situe à environ 1690 CHF. Si l'on prend uniquement les jours ouverts en considération, ce chiffre grimpe à presque 2000CHF. Ces chiffres témoignent de la réussite du projet pour l'année 2015, compte tenu des excellentes conditions météorologiques et de sa renommée croissante.

Pour 2016, le projet est amené à se professionnaliser davantage. Quelques économies peuvent être réalisées sur des produits en négociant des tarifs préférentiels avec les producteurs avec lesquels le projet collabore depuis plusieurs années maintenant. Ce projet doit également trouver un équilibre entre prudence et audace, entre réserves et dépenses. Après des investissements conséquents en infrastructure en 2014 et 2015, le projet peut voir venir 2016 avec plus de sérénité.

4.2. Risques pour la pérennisation du projet

Le principal risque pesant sur la pérennisation du projet relève des conditions météorologiques. En effet, au-delà de l'ensoleillement, l'affluence et le CA sont largement tributaires de la température ambiante. D'une année à l'autre, les différences peuvent être importantes. Ces variations sont illustrées au travers des tableaux ci-dessous. Ils mettent en perspective les températures journalières avec le CA en comparant deux étés aux conditions météorologiques opposées, soit 2014 et 2015 ;



À la lumière de ces analyses, le comité de l'ARV a notamment décidé en 2015 de créer un fonds de secours « Assurance intempéries À la pointe » dédié exclusivement à absorber d'éventuels déficits en fin d'exploitation liés aux mauvaises conditions météorologiques comme ce fût le cas en 2014. Le montant de ce fonds est à mettre en perspective avec l'augmentation des charges fixes liées au projet 2016. De cette manière, l'association tente d'œuvrer dans le sens d'une politique financière prudente et développe une vision de gestion à moyen-terme.

4.3. Résultats d'exploitation 2015

Comptabilité "À la Pointe" 2015 – 01.01.2015-31.12.2015



Tobias Clerc, 19.01.2016

Charges	
Aménagement - Bar	1'064.35 CHF
Associations	1'800.00 CHF
Bénévolat ARV	23'000.00 CHF
Boissons	71'160.65 CHF
Communication	433.55 CHF
Différence de caisse	-2'879.30 CHF
Frais administratifs	7'774.15 CHF
Infrastructure	11'788.15 CHF
Matériel VdG	1'500.00 CHF
Programmation	5'877.95 CHF
Salaires employés	49'204.25 CHF

Total charges	170'723.75 CHF
----------------------	-----------------------

Produits	
Chiffre d'affaire Bar	151'838.55 CHF
Subvention ARV en espèce	1'500.00 CHF
Subvention ARV bénévolat	23'000.00 CHF
Subvention FPLCE en espèce	4'738.00 CHF
Subvention VdG en espèce	22'000.00 CHF
Subvention VdG matériel	1'500.00 CHF

Total produits	204'576.55 CHF
-----------------------	-----------------------

Résultat d'exploitation	
Charges	170'723.75 CHF
Produits	204'576.55 CHF
Bénéfice courant	33'852.80 CHF
Dotation au fonds "assurance intempéries À la Pointe"	-23'000.00 CHF
Dotation au fonds "pérennisation du projet À la Pointe"	-7'000.00 CHF
Résultat final avant actifs/passifs	3'852.80 CHF

Actifs	
Banque	35'250.35 CHF

Total actifs	35'250.35 CHF
---------------------	----------------------

Passifs	
Charges à payer	1'397.55 CHF
Provision pour assurance intempéries À la Pointe	23'000.00 CHF
Provision pour pérennisation du projet À la Pointe	7'000.00 CHF
Bénéfice	3'852.80 CHF

Total passifs	35'250.35 CHF
----------------------	----------------------